



PHOTO PASSION
MOULINS-LES-METZ

BULLETIN D'ADHÉSION INITIALE **2026-2027**

A compléter et à remettre à la Secrétaire ou au Président

Nom – Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Adresse courriel :

N° Téléphone 1 :

N° Téléphone 2 :

Identifiant

Site internet :

*(Identifiant pour vous connecter sur le site du club. Il sera enregistré par le club.
Vous serez avisé et vous pourrez ensuite créer un mot de passe)*

Date et Signature :

Cotisation 2026-2027

Droit d'entrée (sauf conjoint et -18 ans)	15,00 €
Cotisation adulte 25,00 € Cotisation conjoint ou mineur ... 12,50 €	(1)
Abonnement annuel à la revue France Photographie (sans adhésion à la FPF) 30,00 €	(1)
Adhésion FPF 2026-2027	OUI / NON
Montants cotisation FPF Adulte 42,00 € 2 ^{ème} membre de la famille ou 2 ^{ème} club ou cotisation 18/25 ans 21,00 € Cotisation moins 18ans 5,00 € Abonnement annuel à la revue France Photographie (adhérent FPF) 23,00 €	(1)
Montant total à régler	(2)

(1) A compléter selon le cas – (2) Droit d'entrée + Cotisation + FPF (si OUI)

La FPF est la Fédération Photographique de France
L'adhésion à la FPF n'est pas obligatoire

Adhésion d'un(e) mineur(e), joindre l'autorisation parentale. (À télécharger sur le site du club - Page Informations)

Mode de paiement (3) : dans l'ordre de préférence pour le club

- ☐ Virement selon RIB ci-dessous
- ☐ Carte bancaire en ligne à l'adresse : <https://www.payassociation.fr/photopassion/cotisations>
- ☐ Carte Bancaire sur TPE du club
- ☐ Chèque à l'ordre de PHOTO PASSION Moulins-lès-Metz
- ☐ Espèces

(3) Cocher le mode de paiement choisi

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	05020	00021120701	80	EUR

Domiciliation
CCM METZ SUD LES COTEAUX

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8050 2000 0211 2070 180

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Réservé suivi : 1 – Secrétaire ☐ Collecte des bulletins et collecte des paiements Espèces et Chèques
2 – Président ☐ Enregistrement des membres